

ROYAUME DE BELGIQUE

Ministère des Colonies

Ec

BULLETIN AGRICOLE

DU

CONGO BELGE

(Cultures, Elevages, Sylviculture, Chasse et Pêche)

Publié par la Direction Générale de l'Agriculture et de l'Elevage

A L'USAGE DU SERVICE AGRICOLE DE LA COLONIE

Rédaction et Administration: place Royale, 7, Bruxelles

VOL. XXVII. — N° 1.

MARS 1936

4 FASCICULES PAR AN



(Photo Corbistier-Baland).

Aleurites cordata STEUD., au Jardin botanique d'Eala.

BRUXELLES

IMPRIMERIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE (SOCIÉTÉ ANONYME)

47, RUE DU HOUBLON, 47

Les indications fournies dans les articles paraissant dans le *Bulletin Agricole du Congo Belge* n'engagent pas la Rédaction et ne constituent pas nécessairement des conseils de sa part.

La reproduction des articles est autorisée, à la condition de mentionner sous le titre: « Extrait du *Bulletin Agricole du Congo Belge* ».

Sommaire du numéro 1 (mars) 1936.

<i>Contribution à l'étude de la maladie des chancres des tiges du cotonnier causée par « Helopeltis Bergrothi REUT. » (J.-M. VRIJDAGH)</i>	3
<i>Le Congo et les Indes occidentales. A propos de l'origine de nos plantes économi-ques (Baron F. FALLON)</i>	38
<i>L'immunisation des bovidés contre la trypanosomiase (R. VAN SACEGHEM)</i> . .	47
<i>L'entérocoque dans la peste bovine (R. VAN SACEGHEM)</i>	51
<i>Sur la transmission de la peste bovine par les animaux séro-infectés (H.-R.-F. COLBACK et A. CACCAVELLA)</i>	53
<i>Essai d'une nouvelle vaccination contre la peste bovine avec du virus traité par le lysol (A. CACCAVELLA)</i>	57
<i>La vaginite granuleuse existe-t-elle au Ruanda (G. POJER)</i>	60
<i>Le diagnostic microscopique des trypanosomiasés bovines en brousse (G. BOUVIER)</i>	65
<i>Les Aleurites, producteurs d'huile de bois ou de tung (L. PYNART)</i>	70
<i>La question des plantes à parfum</i>	103
<i>La lutte contre les locustes (M.-B.-P. UVAROV)</i>	106
<i>Quelques produits résineux du Congo: Bolungu, Kasuku, Kela (L. TIHON)</i> . .	111
<i>L'Entandrophragma dans le bassin de la Lukuga (Tanganika) (H. DE SAEGER)</i> .	120
<i>Sur les alcaloïdes de la liane « Efiri » (E. DELVAUX)</i>	135
<i>La cochenille Icerya Purchasi (MASK)</i>	140
<i>La fructification de l'arachide</i>	142
<i>La culture du géranium rosat en U. R. S. S.</i>	150
<i>Amélioration des espèces animales en A. O. F.</i>	153
<i>La muqueuse des voies digestives en tant qu'antigène vaccinant dans la peste bovine</i>	154
<i>Recensement des troupeaux indigènes au Ruanda et charge de pâturages</i> . . .	155
<i>Analyse de graines de ricin congolais</i>	156
<i>Documentation officielle. — Ordonnance n° 153/Agri., du 27 novembre 1935 (Réserve forestière dans le territoire de Lukolela)</i>	158
<i>Ordonnance n° 159/Agri., du 6 décembre 1935 (Coton)</i>	158
<i>Ordonnance n° 6/Agri., du 14 janvier 1936 (Coton, modification art. 41 du décret)</i>	158
<i>Ordonnance n° 9/Agri., du 28 janvier 1936 (Indemnité protection jeunes éléphants et rhinocéros)</i>	158
<i>Ordonnance n° 9bis/Agri., du 30 janvier 1936 (région cotonnière Mutombo-Mukulu)</i>	159
<i>Ordonnance-loi n° 23/A.I.M.O., du 4 février 1936 (art. 45 du décret sur les circonscriptions indigènes)</i>	159
<i>Institution d'un prix biennal par la Compagnie cotonnière congolaise</i>	160

REDACTION.

Secrétaire de Rédaction: M. FRANCIS CLAUD, Ingénieur agronome au Ministère des Colonies.

ABONNEMENTS, ADMINISTRATION.

L'abonnement au *Bulletin Agricole du Congo Belge* est de 40 francs par an pour la Belgique et le Congo et de 50 francs (10 belgas) pour l'étranger. Les colons et les missionnaires établis au Congo le reçoivent gratuitement.

Toutes les communications relatives à l'administration du *Bulletin Agricole du Congo Belge* doivent être adressées à la Direction Générale de l'Agriculture du Ministère des Colonies, 7, place Royale, Bruxelles (Belgique).

SERVICE DES ECHANGES.

Le *Bulletin Agricole du Congo Belge* peut être envoyé à titre d'échange aux publications d'agriculture coloniale de Belgique et de l'étranger.

ROYAUME DE BELGIQUE

Ministère des Colonies

BULLETIN AGRICOLE

DU

CONGO BELGE

(Cultures, Elevages, Sylviculture, Chasse et Pêche)

Publié par la Direction Générale de l'Agriculture et de l'Elevage

A L'USAGE DU SERVICE AGRICOLE DE LA COLONIE

Rédaction et Administration: place Royale, 7, Bruxelles

VOL. XXVII. — N° 1.

MARS 1936

4 FASCICULES PAR AN



(Photo Corbistier-Baland).

Aleurites cordata STEUD., au Jardin botanique d'Eala.

BRUXELLES

IMPRIMERIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE (SOCIÉTÉ ANONYME)

47, RUE DU HOUBLON, 47

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

L'Entérocoque dans la Peste bovine

par René VAN SACEGHEM,

Inspecteur Vétérinaire principal,

Directeur du Laboratoire Vétérinaire de Kisenyi.

Dans une note parue dans les Comptes Rendus des Séances de la Société de Biologie (1), j'ai attiré l'attention sur la présence de l'entérocoque dans le sang des bovidés et buffles sauvages atteints de peste bovine. On trouve également l'entérocoque dans la moelle des os des animaux qui ont succombé à la peste. L'examen microscopique du sang ou celui de la moelle osseuse suffit parfois pour mettre l'entérocoque en évidence. Dans la plupart des cas, l'on est obligé de recourir aux cultures.

La présence constante de l'entérocoque chez les animaux pesteux me fait envisager cette bactérie comme un microbe de sortie dans la peste bovine.

L'entérocoque que nous avons isolé dans des cas de peste bovine, doit être identifié avec celui décrit par Thiercelin.

Caractères morphologiques. — 1) Aspect microscopique.

Grand polymorphisme. La bactérie a l'aspect de grains arrondis, ovalaires ou lancéolés, de volume très variable. Dans les cultures l'on trouve des chaînettes. L'entérocoque prend le Gram.

2) Caractères des cultures.

Cultivé en milieu aérobie et anaérobie. L'isolement se fait le mieux en partant de cultures anaérobies.

Sur bouillon, trouble avec dépôt, puis le liquide s'éclaircit.

Sur gélose, culture transparente qui devient légèrement opaque en vieillissant.

Sur gélatine, pas de liquéfaction.

Sur lait, pas de coagulation.

Propriétés biologiques. — En partant d'un milieu bouillon à pH 7.5, la recherche du PH nous a donné après trois jours de culture à 37° les résultats suivants :

avec:		Xylose	pH. 5
Lactose	pH. 6	Arabinose	6.5
Glucose	4.5	Dulcite	7.5
Mannite	4.5	Glycérine	6
Maltose	4	Erythrite	7.5
Sorbite	8	Inuline	5
Dextrine	5.5	Nutrose	7.5
Lévulose	4.5	Asparagine	7.5
Saccharose	4.5	Glycocolle	8
Galactose	5	Maltopeptone	4
		Amidon soluble	6

Ces réactions correspondent à celles données par les auteurs pour les entérocoques en général. Elles concordent à peu près avec les réactions que donne Gillain (2) pour un entérocoque qu'il a isolé chez un buffle sauvage mort de peste bovine.

En tube B, décoloration dans la cloche après deux jours.

Léger noircissement de la gélose au plomb.

Virulence. — L'entérocoque, que j'ai isolé sur des bovidés atteints de peste bovine, est absolument avirulent pour les bovidés, lapins, cobayes et rats sauvages. L'inoculation endoveineuse et intrapéritonéale chez le lapin est inoffensive.

Agglutination. — Les essais d'agglutination que j'ai effectués avec du sérum d'animaux qui ont fait la peste ne m'ont donné aucun résultat probant.

Vaccination. — Le Docteur Tassious a bien voulu se charger de quelques expériences en vue d'établir l'action sur la marche de la peste d'un vaccin anti-entérocoque, que nous avons préparé. Ces expériences établissent que le vaccin injecté sous la peau à la dose de 20 cc. en une injection, à des bovidés qui sont expérimentalement inoculés de la peste quinze jours plus tard, ne donne aucun résultat. Le Docteur Tassious a uniquement remarqué que les lésions oculaires, buccales et nasales sont moins développées que les lésions de l'appareil digestif.

Bibliographie.

- (1) *Comptes rendus des Séances de la Société de Biologie*, T. CXV, p. 1749.
 (2) *Annales de Médecine Vétérinaire*, janv. 1933, p. 24.